

## LE CONSEIL GÉNÉRAL POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LE HAUT DÉBIT

Le Conseil général de Loir-et-Cher prend acte de l'engagement de la Communauté d'agglomération de Blois dans l'action à mener collectivement d'ici 2020 pour assurer à tous les Loir-et-Chériens l'accès à l'internet très haut débit.

Le Conseil général rappelle que **les opérateurs privés se sont engagés nationalement à installer la fibre optique** dans tous les foyers des villes les plus peuplées, comme Orange et SFR le feront d'ici 2020 pour les 26 communes de l'agglomération initiale de Blois-Agglopolys et pour les communes de Vendôme et de Romorantin. **Il n'y aura donc heureusement besoin d'aucun investissement public dans ces communes urbanisées.**

L'effort public portera donc sur les autres communes majoritairement rurales. C'est pourquoi, **le Conseil général élabore avec ses partenaires** (dont l'agglomération blésoise pour les communes hors périmètre de couverture par Orange et SFR) **un "schéma directeur territorial d'aménagement numérique" (SDTAN).**

L'objectif est d'assurer d'ici 2020 l'Internet très haut débit aux habitants du département, par la fibre (pour 70%) ou par des technologies alternatives (téléphone mobile 4 G, satellite, etc.) assurant un débit de plus de 10 megabits par seconde.

Le satellite est une alternative intéressante pour les lieux hors de portée de l'ADSL (plus de 6 km du répartiteur). C'est pourquoi, **le Conseil général a financé avec succès depuis 4 ans l'équipement en parabole satellitaire de 420 foyers isolés, dont une cinquantaine dans l'agglomération blésoise. L'aide apportée par le Conseil général couvre l'achat de l'équipement jusqu'à 400€ par foyer, sur facture.**

Il faudra savoir si l'aide de 100€ annoncée par Agglopolys peut s'ajouter à l'aide du Conseil général quand un foyer de l'agglomération ne peut pas accéder du tout à l'ADSL ou si elle est limitée aux foyers des quartiers comme Les Grouets qui ont accès à l'ADSL mais trop faiblement.

*Renseignement pour l'aide de 400 € auprès du Conseil général de Loir-et-Cher.*

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12